

Gleizé *Infos*



Le mot du Maire



Ghislain de Longevialle
Maire de Gleizé

L'arrivée de l'été marquera-t-elle le bout du tunnel que nous attendons depuis un an maintenant ? Si ce n'est pas encore le beau temps, déjà l'éclaircie s'annonce, et on veut y croire !

Précautions et vaccinations restent pourtant plus que jamais d'actualité, car il faut en passer par là pour tordre enfin le cou au virus qui n'a cessé de polluer nos vies...

Mais les sourires reviennent : magasins, terrasses, cafés, restaurants, spectacles, animations et rencontres sont là, et s'il faut encore passer par quelques précautions, voire visioconférences et autres réunions virtuelles, les rendez-vous festifs sont de plus en plus nombreux.

Ainsi nous nous retrouverons pour fêter dans la joie les jardins, le sport, la musique, la Roumanie, et même les rosés de l'été !

Vos quartiers aussi sont et seront en mouvement, avec les opérations de constructions de logements au Bourg, à la Claire, à Quilly où l'aire de loisirs fera peau neuve, et où la future maison de quartier pointe son nez.

Et la grande nouvelle c'est l'arrivée confirmée de l'aménagement du Village Beaujolais qui, grâce à ses commerces de proximité et ses services, viendra compléter le très envié Parc d'Epinais, qui marque aussi la qualité de l'entrée de notre agglomération.

C'est avec ces encourageantes perspectives que je vous souhaite un bel été, en prenant soin de vous.



Un budget dynamique et ambitieux

Elaborer le budget annuel d'une commune, c'est accomplir l'acte le plus significatif et le plus engageant pour une équipe municipale.

Les dépenses programmées illustrent l'ancrage des projets motivants suivis dans le réel et les recettes escomptées disent la gestion rigoureuse des cordons de la bourse. A cette aune, la municipalité de Gleizé fait figure de bonne élève de la classe puisqu'en filigrane des colonnes de chiffres, on peut lire clairement que la dette reste très faible et les finances sont très saines.

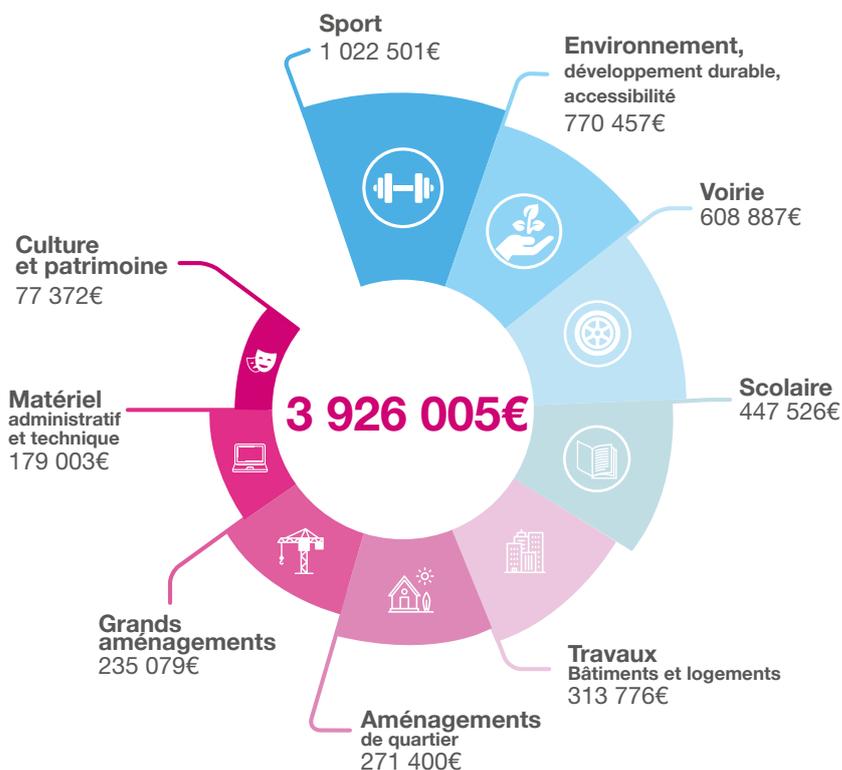
A y regarder de plus près, on observe que chaque ligne du budget de fonctionnement contribue à la prise en compte de l'urgence climatique, notamment en termes de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, l'activation du plan Arbres ou encore la rénovation de la restauration scolaire pour l'ensemble des élèves gleizéens.

Les deux tiers des électeurs de Gleizé ont donné mandat, en mars 2020, au groupe Ensemble Pour Gleizé, mené par le maire Ghislain de Longevialle, afin de poursuivre une action déjà engagée depuis près de trente ans, d'abord avec Elisabeth Lamure, au service de tous les Gleizéens, en particulier des plus fragiles, pour que bien vivre à Gleizé reste davantage qu'une pieuse incantation, mieux qu'un slogan publicitaire, plutôt un théorème bien charpenté et vérifié par les actes et les engagements.

Ambitieux cette année encore, le budget 2021 présenté ici, certes contraint en comparaison des autres communes de la même strate, reflète toutefois le volontarisme municipal, en matière de projets immobiliers structurants, de soutien aux associations, d'accompagnement de l'économie locale. Budget 2021 : à Gleizé on dépense bel et bien !

Les investissements 2021

Si la commune n'a pas emprunté en 2020, elle profitera de cette marge de manœuvre pour emprunter plus de 2 millions d'euros afin d'investir davantage, notamment pour les équipements sportifs, les écoles, l'environnement, révélant là encore un réel dynamisme de notre commune.



Les principaux projets d'investissement

	Salle Saint-Roch : rénovation énergétique (889 000€)
	Plan Arbres : plantations (36 000€)
	Route de Montmelas : requalification (184 000€)
	Sentier du Nizerand : aménagement (84 266€)
	Avenue du beaujolais : création de bande cyclable côté est (130 000€)
	Route de Grange Chervet : créations de modes doux (428 513€)
	Ecole de Charttonnière : remplacement des fenêtres et passage en LED (300 415€)
	Cuisine centrale : travaux pour reprise en régie directe des repas de l'école de la charttonnière (37 000€)
	Service périscolaire : création d'espaces ludiques (13 000€)
	Contrôles d'accès bâtiments communaux (17 000€)
	Aire de loisirs d'Ouilly : requalification (271 400€)
	Parvis du Théâtre : réaménagement (213 000€)

Allons voter !

Aubrac, Dauphiné, Forez, Vivarais, Beaujolais... des noms plus que millénaires pour qualifier de nos jours tout ou partie de notre département du Rhône, ainsi que notre région Auvergne-Rhône-Alpes, deux entités administratives récentes, parce que nées respectivement en 2014 de la création de la métropole de Lyon et en 2015 de la fusion entre Rhône-Alpes et la Région Auvergne.



Le département du Rhône est composé de 13 cantons, celui de Gleizé compte 15 communes*. Chaque canton est représenté par un duo femme-homme, élu pour 6 ans, soit 26 conseillers départementaux, membres du Conseil Départemental du Rhône.

Lors de l'élection programmée les 20 et 27 juin 2021, chaque binôme de candidat-candidate doit se présenter au suffrage des électeurs en compagnie d'un remplaçant pour monsieur et d'une remplaçante pour madame, ce qui permet de faire face à une éventuelle vacance, évitant ainsi une élection partielle..

En termes de compétences, le Département s'occupe principalement des collèges, de l'action sociale, des routes, du développement et la sauvegarde des territoires ruraux, des sites naturels, ...

La région Auvergne-Rhône-Alpes, composée de 12 départements auxquels s'ajoute la Métropole de Lyon, constitue la deuxième région de France sur le plan démographique, économique et technologique.

Lors de l'élection des 20 et 27 juin, seront élus ou réélus pour 6 ans 204 conseillers régionaux, par le truchement d'un scrutin de listes départementales représentant tous les territoires suscités, au prorata de leur population.

Au quotidien, la Région s'occupe prioritairement des lycées, des transports, de la formation professionnelle, de l'agriculture et la viticulture, de l'environnement, des infrastructures, de l'aménagement du territoire ...

20 et 27 juin pour les départementales et les régionales...

Cela veut-il dire deux élections concomitantes ? Exactement, et ce ne sera pas la première fois puisqu'en 2008 déjà, on peut se rappeler les élections municipales tenues aux mêmes dates que les élections cantonales. A Gleizé, les électeurs pourront voter au même endroit et selon leur choix, soit aux deux élections, soit à seulement l'une d'entre elle puisqu'en France le vote est un droit mais pas un devoir.

Voter c'est réaliser l'acte fondamental de la citoyenneté politique, c'est à dire participer à l'administration de la cité. Ne pas voter, c'est certes un droit mais s'abstenir, c'est laisser les autres décider à notre place, ce qui, même en démocratie, surtout en démocratie, peut s'avérer parfois risqué...



Elections pratique

Quand voter ?

les 20 et 27 juin de 8h à 18h

Où voter ?

Gleizé compte 7 bureaux de vote répartis sur la commune.

En raison des conditions sanitaires pour vous permettre de voter en toute sécurité :

→ **Le bureau n°1 à la Mairie est déplacé salle du Conseil Municipal, rue des chères**

→ **Le bureau n°5 à la Maison George Sand est déplacé à l'école Georges Brassens, route de Montmelas**

Comment voter ?

Vous devez être inscrit sur les listes électorales (vous avez jusqu'au 14 mai minuit pour vous inscrire sur les listes électorales

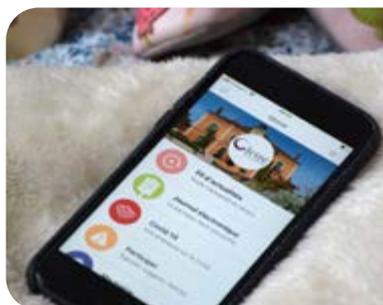
→ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

Pour voter vous devez vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte d'électeur (attention : pas de nouvel envoi de carte pour ces scrutins)



serviceelections@mairie-gleize.fr

* Gleizé (chef-lieu de canton), Arnas, Blacé, Saint-Etienne-des-Ouillères, Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais, Vaux-en-Beaujolais, Saint-Julien, Lachenas, Denicé, Le Perréon, Limas, Montmelas-Saint-Sorlin, Saint-Georges-de-Reneins, Rivolet, Saint-Cyr-le-Chatoux.



Appli « Gleizé ma ville » : l'essayer c'est l'adopter !

La Mairie de Gleizé reliée à ses administrés grâce à la nouvelle application pour téléphones mobiles « Gleizé ma Ville » par City All.

C'est pratique et utile ! Outre le fait d'être alerté rapidement en cas d'information importante, l'application permet aux usagers d'émettre un signalement directement auprès des services municipaux.



Téléchargement gratuit sur App Store ou Google Play



Réunions de quartier... oui mais connectées !

2021 ne sera pas une année sans réunions de quartier. Conditions sanitaires *covidiques* obligatoires, **c'est en visioconférence que chaque habitant pourra se tenir informé des projets en cours pour son quartier**, de la vie municipale en général et bien sûr échanger avec les élus.

Jeudi 3 juin

18h30 : La Chartonnière
20h : Chervinges-Campagne

Mardi 8 juin

18h30 : Le Bourg
20h : Les Rousses

Jeudi 10 juin

18h30 : La Claire
20h : OUILLY



Vous souhaitez participer ?

contactez la mairie à l'adresse contact@mairie-gleize.fr pour recevoir le lien de votre réunion.

Quid de l'aire d'OUILLY ? soyons tout ouïe !

OUILLY... sa chapelle romane en son socle, son hôpital profane en son pinacle, sa voirie aux toponymes volatiles, son école aux accents sétois, et son aire de loisirs, blottie au pied de la colline, nichée à l'orée des feuillages, tout entier nimbé de quiétude et de jeux innocents. Toutefois, après quelques décennies d'utilisation, cette aire de loisirs méritait une belle cure de jouvence, pour correspondre davantage aux aspirations et besoins des enfants, adolescents et adultes fréquentant le secteur.

La requalification de cet espace s'articule autour du **réaménagement d'un terrain de jeux de ballons** (basket et foot), de l'installation de **nouveaux espaces ludiques adaptés à chaque tranche d'âge** de nos chérubins entre de 2 à 12 ans, ainsi que des **agrès extérieurs destinés à la culture physique des plus grands et des adultes** de tous âges et de toutes capacités.

La "nouvelle" aire de loisirs intégrera également le développement de la dernière tranche de la ZAC des Charmilles et l'arrivée de nouvelles familles.

Cet espace, revégétalisé dans une meilleure insertion paysagère et respectant le calme et la tranquillité des zones résidentielles proches du site, sera naturellement accessible aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

La volonté municipale est évidemment **d'associer étroitement les riverains du quartier concerné à cette réalisation de proximité**. Une première rencontre en visio-conférence s'est déjà tenue le 12 avril dernier et des habitants d'OUILLY ont pu s'exprimer et donner leur avis sur le projet.



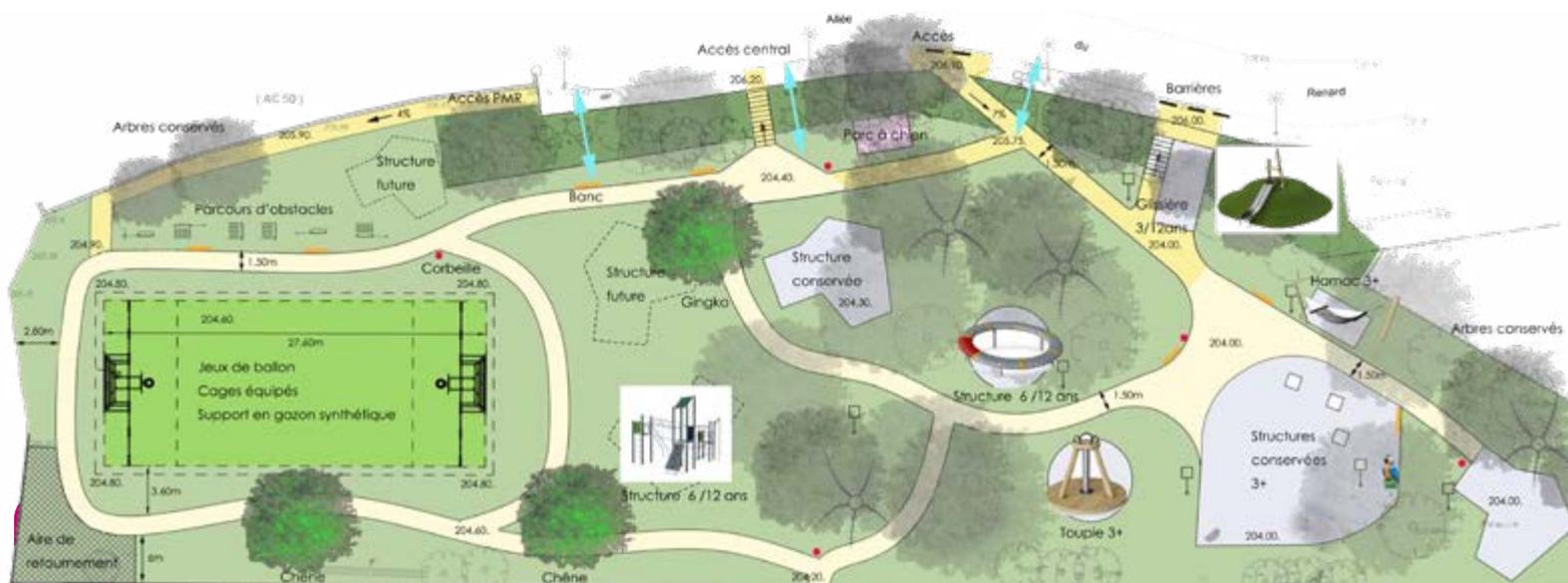
Exemple de jeux



Exemple de jeux

La possibilité sera également offerte d'ici le mois de juin aux futurs utilisateurs de l'aire de loisirs de sélectionner certains jeux pour enfants ou certains agrès de culture physique, à partir de choix proposés par la mairie, via son site internet ou sa page Facebook.

Si tout se passe bien, les travaux devraient démarrer au début de l'été et s'achever d'ici la saison des feuilles mordorées et des petits matins frais. L'aire de loisirs d'OUILLY revigorée, ce sera, nous le souhaitons tous si ardemment, le signal du premier du reste de la vie dans le monde de l'après-covid. Et il ne sera que temps d'en profiter !!





Village Beaujolais : la voie est libre, enfin !

Enfin !! après tant d'années de péripéties, de procédures, de chicanes : la mairie de Gleizé a le grand plaisir de vous annoncer que le projet du « Village Beaujolais » est désormais libre de se réaliser suite à la décision du Conseil d'Etat en date du 14 avril qui a jugé irrecevables les recours des enseignes Casino et Auchan.

Ce beau projet gleizéen est né il y a près de 30 ans.

C'est au printemps 1992 que le dossier de réalisation de la ZAC du Parc d'Activités d'Epinay fut approuvé par le District de Villefranche, concédant son aménagement à la SAMDIV (Société d'Aménagement du District de Villefranche), sur une superficie de 20 hectares dont 12 furent aménagés dans un premier temps.

S'agissant des 8 hectares restants, le souhait de la municipalité à l'initiative d'Elisabeth Lamure, Maire de Gleizé, fut de doter de commerces de proximité ce territoire clé de l'agglomération véritable carrefour situé entre le quartier de la Chartonnière et ses quelques 2500 habitants, celui d'Ouilly, (bientôt peuplé de plus de 1000 résidents avec l'achèvement de la ZAC des Charmilles), sans négliger la présence de l'Hôpital de Villefranche-Gleizé avec ses 2500 professionnels, tout comme le lycée Louis-Armand accueillant près de 2000 élèves.

Je veux rappeler ici le regard précurseur d'Elisabeth Lamure, favorable, dès l'origine du projet, au développement du commerce de proximité, sans qu'il ne soit jamais question ici d'installer un hypermarché, comme cela fut le cas dans de nombreuses villes en France dans les années 70 et 80 et c'est elle, en tant que présidente de la SAMDIV, qui signa en juillet 2006 la première promesse de vente des terrains, indiquait Ghislain de Longevialle, Maire de Gleizé

Dix ans plus tard, après de nombreuses vicissitudes et déceptions, Ghislain de Longevialle a signé en juin 2016, en tant que président de la SAMDIV, la promesse de vente avec la SAS **le Village Beaujolais constituée de l'Immobilière des Mousquetaires et Pegasus Développement.**

S'est engagée alors une longue procédure administrative qui s'est d'abord soldée en avril 2017 par un avis défavorable de la part de la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial).

A ce moment-là, convaincus du bien-fondé de cet aménagement, la commune a été également encouragée par le soutien de très nombreux

Gleizéens et riverains de la ZAC d'Epinay.

Le projet fut alors revu et travaillé, en concertation étroite avec tous les protagonistes impliqués (aménageur, porteurs de projets, commune de Gleizé) et une nouvelle copie, forte d'une orientation environnementale encore plus marquée et d'un projet plus compact en termes d'espace, était élaborée.

De nouveau, la procédure administrative suivit son cours et cette fois, la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) émit en janvier 2019 un avis favorable au projet, conforté le 2 mai 2019 par l'avis favorable de la CNAC.

Après d'ultimes recours intentés devant le Conseil d'Etat, plus haute juridiction civile de France, par des concurrents pour faire obstruction à la réalisation du projet, la décision rendue ce 14 avril 2021, prouve à toutes celles et tous ceux qui ont cru dans cet aménagement que *là où il y a une volonté, il y a un chemin !*

Le Village Beaujolais, est un projet fort et qualitatif, voulu, attendu, justifié, et dont les objectifs ont toujours été affichés par la commune de Gleizé. Par ses exigences environnementales et architecturales, sa recherche constante d'intégration paysagère, le Village Beaujolais s'inscrit parmi les grands projets d'aménagements du territoire de notre Agglomération.

Enfin, **la partie commerciale tant espérée va pouvoir se réaliser** et la construction de l'Intermarché d'une surface de vente de 2500m², comprenant un drive et une station-service devrait démarrer **dès cet été 2021.**

Le Village Beaujolais comportera également **une galerie marchande** composée d'une vingtaine de boutiques et services (boulangerie, coiffeur, fleuriste, épicerie bio, opticien, caviste, sports et loisirs...), ainsi que la pharmacie de la Chapelle qui s'installera dans de nouveaux locaux. **Une maison pluridisciplinaire de santé complètera parfaitement cet ensemble**, nouveau pôle attractif et structurant pour le quartier d'Ouilly, en entrée de notre agglomération, avec à la clé la création de près de 170 emplois. Nous pouvons être fiers de cet aboutissement.

La politique est une belle vertu et une noble tâche, quand elle sert l'intérêt général et le bien commun partagé par tous !



Le moustique-tigre : l'insecte qui fait le buzz !

Le moustique tigre, du latin *aedes albopictus*, arrivé paresseusement par avion ou porte-conteneur en France dès 2004. Voici moins de dix ans qu'il infeste le couloir rhodanien, jusque dans le Beaujolais, jusqu'à Gleizé.

Le moustique-tigre, au fait qu'il possède des bandes blanches et noires sur le corps, se targue de devenir le fléau sanitaire de demain.

Larve, puis lympe, le moustique-tigre devenu adulte est casanier puisque son rayon d'action ne dépasse pas les 100 ou 150 mètres. **Seule la femelle pique, de façon presque toujours agressive, attirée par les mouvements brusques, la transpiration et le dégagement de CO² d'homo sapiens sapiens, essentiellement en pleine journée** (jamais la nuit), avec une prévalence pour l'aube et le crépuscule. Maman moustique-tigre fractionne ses bols de sang afin de répartir, tous les 12 jours environ, ses pontes où elle se délivre à chaque fois de 150 à 200 œufs, qui viendront à maturation après 5 jours en été, au bout de plusieurs mois en saison froide. Certains moustiques tigres squattent chez vous, déguisés en larves, depuis cet automne !

La ponte s'effectue sur une surface sèche, où l'eau est susceptible de monter juste immerger les œufs. Moins drôle : en plus de vous cribler de piqûres, même à travers les vêtements, **le moustique tigre est potentiellement vecteur de maladies** et peut transmettre à l'homme le virus de la Dengue, de Zika et du Chikungunya. Des cas ont déjà été observés dans le Beaujolais ces dernières années.

A l'hôpital Nord-Ouest de Villefranche-Gleizé, on considère que ce fléau entomologique est à prendre au sérieux.



Pour protéger les patients hospitalisés, l'HNO a investi massivement dans des petits ventilateurs rejetant du CO₂ -du miel pour les moustiques-tigres-, installés en forme de ceinture extérieure autour des bâtiments, afin d'éloigner ce nuisant des chambres des malades.

On peut aussi se procurer un autre type de dispositif, équipés d'une bouteille de gaz, diffusant des phéromones dans le sens du vent sur un assez large périmètre. Tous ces équipements coûtent cher et n'empêchent pas la multiplication des moustiques tigres mais les éloignent temporairement des humains. Il existe enfin des pièges à moustiques, censés attirer les femelles pondeuses dans leur mince filet, dont l'efficacité n'est pas incontestable.

En réalité, pour lutter contre les nuisances inhérentes à cet insecte sans prédateurs efficaces puisque restés en Afrique, berceau de cette espèce, **la vigilance citoyenne est la première défense contre sa prolifération.**

Il s'agit d'éliminer au maximum les gîtes larvaires c'est-à-dire les eaux stagnantes même sur quelques millimètres.

En les privant de leur milieu de maturation d'eau, on limite les conditions des œufs en larves et on ralentit ainsi la croissance exponentielle de cet insecte nuisant.

Pour le combattre efficacement, soyons secs avec le moustique-tigre !



Remplir les soucoupes de pots de fleurs avec du sable est une bonne alternative pour éviter l'eau stagnante. **Au cimetière, un bac en accès libre est à votre disposition pendant les heures d'ouverture.**

+ www.eid-rhonealpes.com L'EID Rhône-Alpes lutte contre les espèces de moustiques nuisantes et gère les espaces naturels humides.



Frelon asiatique : il est dans le viseur

Outre la menace pour la santé publique, le frelon asiatique nuit aux autres insectes, dont les abeilles, influant négativement sur l'écosystème. En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne les futures reines partent en quête de nouveaux espaces constructibles reproduisant le cycle infernal... En les détruisant suffisamment tôt, on évite ainsi la création de nouveaux nids l'année suivante.

Le frelon asiatique est particulièrement dangereux quand la colonie est dérangée : **apprenez à le reconnaître, signalez sa présence mais n'agissez pas seul, les nids doivent être détruits par des spécialistes !** L'Agglo qui a par ailleurs passé une convention avec le Groupement de Défense Sanitaire Auvergne Rhône-Alpes pour l'enlèvement des nids de frelons asiatiques sera un interlocuteur privilégié.



En prévention également, la Municipalité a fait l'acquisition de 10 pièges, solution préventive breveté au concours Lepine, qui seront installés dans les parcs et jardins de la commune.

+ www.frelonsasiatiques.fr

Balcon du Morgon, un mur pour rassembler

Construire un mur fait partie de ces choses que l'homme a toujours aimé bâtir de ses mains, mû par un besoin de protection le plus souvent, par peur parfois, par bêtise aussi. Pourtant, à Gleizé, l'ouvrage envisagé ici est un gentil mur qui sourit à son environnement, un de ceux que l'on a envie de cajoler et d'entretenir...

Ce muret s'inscrit dans un projet de réhabilitation par la technique de construction en pierres sèches. Il est situé sur le **Balcon du Morgon faisant partie du Geopark Beaujolais et plus précisément à l'entrée du sentier sylvicole, au hameau de Chervinges.**

Autrefois, existaient le long de l'actuel chemin de randonnée, des murets de soutènement en pierres qui se sont dégradés au fil du temps mais dont on retrouve plusieurs vestiges ou traces. C'est à l'entrée même du sentier qu'il est prévu de reconstruire, sur un linéaire de six mètres environ, un muret dont il ne reste que quelques pierres aujourd'hui.



Contrairement à un mur de briques, le mur de pierres sèches est réalisé par assemblage, sans mortier, ce qui ne l'empêche pas d'être solide ; certains peuvent durer des centaines d'années.

A l'origine, ces artefacts servaient à maintenir un sol en pente afin qu'il ne glisse pas, ainsi qu'à séparer des parcelles.

La technique de construction en pierres sèches est un artisanat précieux et rare.

Il faut d'abord rassembler une grande quantité de pierres naturelles, de toutes tailles, trouvées localement. Pour le muret de Gleizé, la matière première provient des carrières de pierres dorées située à Lucenay.

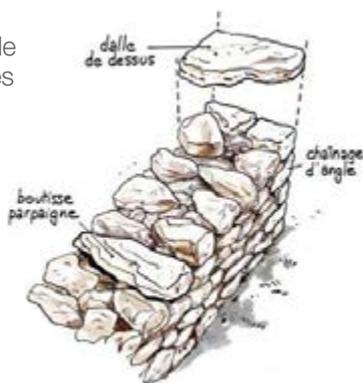
L'association Patrimoine et Tradition de Ville-sur-jarnioux

sera pleinement associée au projet gleizéen, dans une démarche commune de conservation et valorisation de nos territoires beaujolais. L'expertise technique sera supervisée par **Robert Braymand**, spécialiste reconnu et maître de l'art des murets en pierres sèches. **Ce chantier participatif s'organisera également en lien avec le Conseil des Aînés.**

Le muret ainsi reconstruit offrira aux promeneurs une belle vitrine d'entrée du Balcon du Morgon qui donne à découvrir de nombreux vestiges historiques en pierres locales, comme notamment l'Église de Chervinges avec son lavoir, tout un réseau de canaux et de vannes d'irrigation, d'anciens hameaux de maisons typiques...

Labellisé geo-initiative 2021 par le Geopark Beaujolais, ce projet interactif permet de surcroît de préserver et mettre en valeur le petit patrimoine local, mais aussi de transmettre des techniques et des savoir-faire, et enfin de créer du lien social et intergénérationnel.

Un mur, dans sa fonction intrinsèque, est fait pour séparer, pour stopper. Ici, à Gleizé, on bâtira plutôt un mur comme on bâtit un pont, fait pour relier, pour souder, pour échanger, pour s'élever !



Rendez-vous au Jardin

Repoussée à 2021 en raison de la crise sanitaire, cette édition de Rendez-vous au Jardin est plus que jamais l'occasion de faire votre cueillette de bonnes pratiques pour préparer demain. Justement, c'est sous la thématique de la « transmission des savoirs » que s'inscrit cette année l'événement au niveau national. **Du savoir à vous transmettre, les intervenants présents le 26 juin prochain n'en manqueront pas !**

Programme sous réserve d'évolution des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire.

Nettoyage de la nature : et si on s'y mettait tous !

Portée par le Conseil Municipal d'Enfants, le nettoyage de la nature aura lieu le 26 juin.

Une opération parrainée par l'entreprise Seguigne et Ruiz.

GreenR l'appli qui trace son chemin

Rappelez-vous, nous vous présentions dans la dernière édition de Gleizé Magazine, GreenR, l'application de géolocalisation de déchets sauvages créée par le jeune Ruben Longin.

Depuis, le lycéen poursuit son chemin sur la voie numérique. Après une parution dans Le monde, venant l'application comme l'une des trois meilleures du genre, le cap symbolique des 20 000 utilisateurs a été franchi et l'appli est désormais disponible en plusieurs langues.



A l'école, on pose aussi le cartable...

Entre la classe et le temps périscolaire, un enfant fréquente son école en moyenne 35h par semaine. Autant qu'un adulte son lieu de travail ! Pourtant, il n'est élève à plein temps mais enfant avant tout.

Favoriser le bien-être des enfants grâce à un service résolument qualitatif : c'est autour de cet objectif que les élus et le service scolaire se sont engagés dans une refonte des temps périscolaires qui sera proposée dès la rentrée de septembre.

Le temps périscolaire participe au temps d'école. Ainsi, l'enjeu de la réflexion est d'offrir la décompression nécessaire à l'enfant pour se ressourcer, se détendre, pour lui permettre d'être moins fatigué et de pouvoir ainsi se remobiliser au travail.

Ce printemps, parents, enfants et équipes enseignantes ont naturellement été associés à la démarche par voie de questionnaire.

Premier pas vers le changement : **la création d'espaces ludiques dans chaque école.**

Qu'est-ce que c'est ? Il s'agit de donner à chaque partie de la salle périscolaire une fonction bien identifiée et une ambiance propre. Qu'elle soit dédiée à la détente, aux devoirs ou au jeu, l'enfant sait



où il met les pieds et s'assoie ; un pouf où l'on peut s'évader et lire, une chaise pour faire ses devoirs, dessiner...

Des acquisitions de matériel (assises, luminaires, jeux, matériel éducatif) vont venir compléter les équipements existants voire en créer de nouveaux dans certaines écoles jusqu'alors moins bien dotées.

Les espaces ludiques s'ouvrent davantage sur le jeu qu'il soit d'imitation, de société ou de construction. **Des micro-ludothèques vont être mises en place** avec une rotation entre les écoles après chaque vacances. De quoi apporter un peu de nouveauté tout au long de l'année.

En pratique, les espaces ludiques doivent être animés et entendent l'implication de l'encadrant qui en amont, aura préparé des jeux, sortis des livres pour attiser la curiosité et inciter l'enfant à s'impliquer.

Le personnel périscolaire a bénéficié en avril d'une formation sur la « discipline positive » proposant un ensemble d'outils et une méthode ni permissive ni punitive, conciliant fermeté et bienveillance, pour permettre à l'enfant de développer l'auto discipline, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'envie d'apprendre, le respect mutuel... Pour allier théorie et pratique, **une charte de bon encadrement** sera effective à la rentrée avec des retours de pratique réguliers.

Et sur le temps de midi ? Une étude sur l'amélioration de la qualité du service est aussi sur le bureau pour favoriser notamment l'autonomie des enfants dans les restaurants scolaires. Rendu des copies pour la rentrée de septembre 2022.

En attendant, un appel à bénévoles est relancé pour proposer des temps de lecture pendant la pause méridienne.

A table, à table, à tous bon appétit !

Pour les enfants de l'école élémentaire et maternelle de la Chartonnerie, la confection des repas était jusqu'alors assurée par un prestataire extérieur, même si les inscriptions et règlements étaient effectués en mairie. **Nouveau changement à la rentrée : la préparation de l'intégralité des repas va être assurée dans notre cuisine centrale de Chervinges.** Pour absorber ces 120 couverts supplémentaires, du matériel et quelques travaux sont nécessaires. Il s'agit d'une première étape avant un plat de résistance plus conséquent puisqu'une restructuration de la cuisine centrale est au menu des dépenses 2022. Car sous l'impulsion de la création de nouveaux logements, d'ici 2023, ce sont plus de 600 repas qui seront probablement produits derrière les fourneaux gleiziéens.





Semaine nationale de la petite enfance

Pour la première fois lors de cette semaine dédiée aux 0-3 ans, le Relais Assistantes Maternelles proposait un programme riche et varié. Découverte des Kamishibai, de rigolos petits théâtres japonais, à la Bibliothèque Jean de La Fontaine ou atelier musique au Théâtre ... un temps ouvert sur l'évasion bienvenu pour offrir de drôles d'histoires !



Jardins suspendus

Du soleil, un ciel bleu et un soupçon de vent : une belle journée pour laisser fleurir son imagination ... sur des cordes à linge ! Jeudi 25 mars, de nombreux petits chefs-d'œuvre ont été étendus autour des écoles, de la maison George Sand ou du Relais Assistantes Maternelles à l'occasion de la Grande Lessive®.



Mots doux

Pour la fête des grands-mères, les enfants des écoles élémentaires ont pris les crayons pendant les temps de garderie pour réaliser des cartes colorées assorties d'un poème à l'attention des mamies de la Résidence Le cep. De jolies missives arrivées droit au cœur des résidentes particulièrement isolées en raison de la crise sanitaire.



Le Conseil des Aînés à nouveau sur tous les fronts

Le conseil des aînés s'est remis en action lors de sa séance plénière d'avril, la première depuis décembre 2019. Il faut dire que la crise sanitaire a particulièrement chamboulé les projets de nos sages, prudemment éloignés de la vie publique tout en gardant le lien auprès des mamies du cœur notamment.

2020 aurait dû être une année de renouvellement d'une partie de l'assemblée, la COVID en a décidé autrement. Après un mandat prorogé d'une année pour nos aînés, l'élection de nouveaux membres est relancée.

Vous souhaitez vous joindre à cette dynamique assemblée ? Rien de plus simple : il faut avoir 65 ans ou plus, habiter Gleize et retourner le bulletin disponible en Mairie ou sur www.mairie-gleize.fr avant le 30 juin.

Prévention canicule

2021 sera-t-elle une année de fortes chaleurs ? Quoiqu'il en soit le « plan canicule » sera déclenché de manière préventive le 1^{er} juin par arrêté préfectoral. La commune a constitué depuis 2004 un registre des personnes isolées de 65 ans et plus, vivant à leur domicile. Un dispositif de vigilance mené en collaboration avec la Maison du Rhône.

Pour vous ou l'un de vos proches, vous pouvez solliciter le service social de la Mairie pour une inscription sur le registre nominatif ou effectuer une mise à jour des données avant le 15 juin auprès du service social de la Mairie.

 Inscription possible en ligne sur www.mairie-gleize.fr





Un mur pour aller plus haut

Le "nouveau" mur d'escalade a été inauguré en petit comité le 28 avril dernier, en présence notamment des élus, de représentants de la ligue régionale de la FFME* et du club Vertige.

"La où un mur apparaît, c'est un club qui grandit" Pierre Legreneur, Président de la ligue Auvergne Rhône-Alpes FFME a ainsi félicité le travail réalisé autour de ce beau projet sportif mais aussi humain.

L'aventure escalade gleizéenne démarre il y a 30 ans. Le début de l'ascension pour cette discipline qui a gravi les sommets de notoriété et d'engouement public.

"Dans les années 2000-2005, ce mur qui n'était pourtant pas répertorié, était le seul sur lequel s'entraînaient les sportifs de haut niveau du club" se souvient Serge Vauvert, Président du club Vertige pendant 18 ans.



Alain Bouvier, Serge Vauvert et Caroline Berthier, les 3 présidents successifs au côté de Ghislain de Longevialle lors de l'inauguration.

D'un mur conçu pour tout faire, l'équipement se métamorphose aujourd'hui en une SAE d'initiation tournée vers les premiers pas en escalade et la progression.

Ghislain de Longevialle, Maire de Gleizé, a souligné l'attention portée par le club aux jeunes. Ce nouveau mur en est l'illustration.

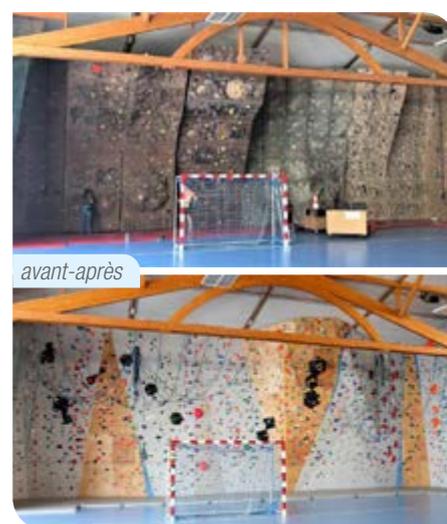
Avec plus de 80 voies (contre 40 avant) et un éventail de difficulté à la fois plus accessible aux débutants tout en permettant aux confirmés de s'entraîner, la structure est ouverte à davantage de grimpeurs.

Chacun sa voie, chacun son chemin

Outre la gestion réglementaire par des entreprises de maintenance, Gleizé a la chance de pouvoir compter sur le club Vertige pour assurer une veille quotidienne et des contrôles réguliers réalisés par ses salariés habilités et diplômés.

Surtout, **le club assure la gestion sportive de l'équipement avec l'ouverture des voies d'escalade** autrement dit les itinéraires adaptés aux différents grimpeurs : scolaires, sportifs débutants ou plus aguerris, publics porteurs de handicaps...

L'ouverture demande des compétences particulières, gérée par des salariés compétents et diplômés. *Pour faire de la création de voies, il faut avoir le sens du mouvement. A Gleizé, certains bénévoles et des jeunes du groupe compétition sont capables de le faire. Cela demande une certaine connaissance en plus des manipulations de corde* explique Caroline Berthier, Présidente du club Vertige.



Depuis 4 ans, nous louons une nacelle pour ouvrir les voies. Certains bénévoles et les salariés du club ont leur permis CACES. Cela permet d'être beaucoup plus rapide, c'est aussi moins physique pour nos salariés. Depuis 2010 nous avons également investi dans des visseuses à choc afin de nous simplifier la tâche.

La technologie des prises évolue également : les formes, les préhensions, la matière (prises plus légères). Elles permettent également de faire varier les voies plus souvent. D'où le fait d'en acheter régulièrement pour faire évoluer le mur sans lassitude.

Un grand merci au club vertige pour leur passion et leur savoir-faire !

En raison de la fermeture des équipements sportifs, seulement quelques scolaires ont eu le temps de s'échauffer sur le nouveau mur.

Pour grimper il va falloir patienter un peu mais rassurez-vous, le mur d'escalade de Gleizé a de très-très- belles années devant lui !

* Fédération Française de Montagne et Escalade



ROUMANIE

Escale dans les Carpates

Promis, pour cette escapade culturelle vous n'aurez pas besoin de passeport vaccinal ! Pourtant le dépaysement sera bien au rendez-vous de **cette nouvelle édition de la Semaine de l'Europe dédiée à la Roumanie.**

Pays inattendu, attachant, accueillant, au carrefour d'influences occidentales, byzantines, slaves et orientales... **du 17 au 22 mai, la municipalité vous invite à explorer ce pays à la nature généreuse et aux nombreux trésors architecturaux.**

Le programme, revu et adapté aux mesures sanitaires toujours en vigueur, se déroulera majoritairement en plein air ou à la bibliothèque Jean de La Fontaine. **Selon les annonces gouvernementales, des bonus bienvenus pourraient venir compléter la découverte...**



CULTURE
ÉVÉNEMENTS

PROGRAMME

Exposition "Le cimetière joyeux de Săpânta"
du 17 au 31 mai - Maison de La Revole

Spectacle de contes roumains
Mardi 18 mai à 18h - Bibliothèque

Rencontre littéraire avec Radu Bata
Vendredi 21 mai à 18h - Bibliothèque

Atelier adultes décoration d'oeufs à la cire
Samedi 22 mai de 9h30 à 11h30 - Bibliothèque

Atelier créatif enfants
Samedi 22 mai à 14h - Bibliothèque



Programme complet
sur www.mairie-gleize.fr

INFOS ET RÉSERVATIONS :
bibliotheque@mairie-gleize.fr

Programme susceptible d'évoluer en fonction des conditions sanitaires. Tenez-vous informés sur le site www.mairie-gleize.fr et sur la page facebook [villedegleize](https://www.facebook.com/villedogleize)



Rendez-vous de La Fontaine

"Permakabadio, permaculture en climat tropical"

C'est l'histoire d'un jardin expérimental lancé par des villageois de Kabadio (Sénégal) sur les bases de la permaculture. Dans l'idée de contribuer à limiter l'exode rural des jeunes, de favoriser l'autonomie alimentaire et la préservation des écosystèmes, le projet s'est développé en partenariat avec l'association française IEFER très engagée en Casamance depuis 20 ans et conduite par Benjamin Jayr.

Un film a été réalisé par Anouk Lejczyk en 2017. Un an plus tard accompagné du formateur Jeremy Rizoud, Benjamin Jayr est retourné sur les lieux...

Vendredi 4 juin 2021 à 19h30 Conférence et projection animée par Benjamin Jayr
Gratuit sur inscription à la bibliothèque



DERNIÈRE
MINUTE !

Saison Culturelle : prêts pour la reprise ?

Après des mois fermeture, les salles de spectacle vont réouvrir (on croise les doigts !) malgré une jauge limitée jusqu'à l'été.

Chose promise, chose due : tous les spectacles programmés dans le cadre de la Saison Culturelle 2020-2021 sont reportés.

Pour connaître le calendrier des nouvelles dates :

www.theatre-gleize.fr



CALENDRIER

CONSCRITS

Pour la deuxième fois, les Conscrits sont contraints au report. Mais rien n'est perdu puisque la Classe en 1 goûtera cette fois la primeur **d'une édition automnale du 22 au 25 octobre !**



En attendant la Fête, la vraie, les symboles chers aux Conscrits étaient réunis en mars dernier.

ENVIRONNEMENT

Mercredi 4 juin

RDV de La Fontaine « Permacabadio, permaculture en milieu tropical »

→ 18h30, Bibliothèque Jean de La Fontaine

Samedi 26 juin

Nettoyage de la nature du CME

→ 9h-10h30, RDV sur l'aire de loisirs Saint-Vincent

Rendez-vous au Jardin

→ 10h-18h, Aire de loisirs de Saint-Vincent

ÉLECTIONS



Dimanche 20 et 27 juin

Elections départementales et régionales

→ Ouverture des 7 bureaux de vote de 8h à 18h

SPORT

Lundi 13 juillet

Nocturne cycliste de Gleizé

En partenariat avec le Vélo Club Caladois

→ Départ à 20h30, Bourg de Gleizé

FÊTES ET CÉRÉMONIES



Du 17 au 22 mai

Semaine de l'Europe

→ programme complet sur www.mairie-gleize.fr



Samedi 19 juin

Fête des familles

→ 9h-12h, Parvis de la Mairie

Animations pour enfants : manège à pédales, petite bibliothèque, coloriage...

Lundi 21 juin

Fête de la musique

→ A partir de 18h, Bourg de Gleizé

Vendredi 2 juillet

Remise des dictionnaires aux CM2

→ Salle des Fêtes

Vendredi 9 juillet

"Les estivales de Gleizé"

dans le cadre de "rosé, Nuits d'été"

→ De 19h à 23h, Espace de loisirs Saint-Vincent

RÉUNIONS DE QUARTIERS EN VISIO

Jeudi 3 juin

18h30 : La Chartonnière

20h : Chervinges-Campagne

Mardi 8 juin

18h30 : Le Bourg

20h : Les Rousses

Jeudi 10 juin

18h30 : La Claire

20h : OUILLY



Coup de gel sur la récolte 2021, Gleizé soutient ses vignerons

Alors que le printemps s'installait de belle manière, une vague de gel s'est abattue début avril sur le pays mettant en difficulté le secteur agricole.

Du froid avant les fameux Saints de Glaces, en soi, cela n'a rien d'anormal, alors pourquoi c'est une catastrophe ? Car la pousse très précoce en mars a mis en péril les bougeons naissants sur la vigne.

Le Beaujolais n'a pas été épargné par cette sérieuse chute de températures. A Gleizé les 250 hectares de vignes en appellation contrôlée n'ont pas bénéficiés de la clémence des cioux.

Avec des dégâts évalués à 40% ou 60% selon les exploitations et les cépages, difficile de dire aujourd'hui ce que sera la récolte de demain. En fonction des conditions climatiques ou de la taille des grappes restantes, l'espoir de conserver au moins la moitié de la production est tenu mais présent.

Une chose est sûre, ce millésime 2021 il faudra le savourer par petites lampées...



Bande annonce des événements sur YouTube : Ville de Gleizé



Tout l'agenda sur www.mairie-gleize.fr et nos actualités sur les réseaux sociaux !



Directeur de la publication : Ghislain de Longevialle, Maire de Gleizé

Conception graphique, réalisation, diffusion : Service Communication - Mairie de Gleizé - Diffusion gratuite.

Photo de couverture : SeGeo

Photos : Mairie de Gleizé, Benoît Giraud - Impression : Imprimerie Caladoise, Villefranche. Label Imprim'vert

Gleizé Infos est téléchargeable sur www.mairie-gleize.fr - Dépôt légal - 2^e trimestre 2021

Mairie de Gleizé, place de la Mairie - 69400 Gleizé - 04.74.65.37.30 - contact@mairie-gleize.fr